



MADAGASCAR : FAIRE DE LA PRÉSENCE FRANÇAISE ET DE LA DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE DES ÉLÉMENTS MOTEURS DE LA RELATION BILATÉRALE

Compte rendu du déplacement du groupe interparlementaire d'amitié France-Madagascar et pays de l'Océan indien à Madagascar

15 au 19 septembre 2024

Une délégation du groupe interparlementaire d'amitié France-Madagascar et pays de l'Océan indien, conduite par son président, M. Michel Laugier et composée de M. Pascal Martin, vice-président, M. François Bonhomme et Mme Karine Daniel, s'est rendue à Madagascar, du 15 au 19 septembre 2024. Au cours des différentes visites et entretiens, elle a été accompagnée par l'Ambassadeur de France à Madagascar, M. Arnaud Guillois.

Réalisée quelques mois après la reconstitution du groupe d'amitié France-Madagascar et pays de l'Océan indien, cette mission a été l'occasion de conforter les relations entre la France et Madagascar, en particulier entre les deux parlements et d'aborder les enjeux de coopération entre les deux pays.

Parmi les thèmes étudiés lors de cette visite figuraient : la présence française à Madagascar et la promotion de la francophonie ainsi que le développement du tourisme comme outil économique et de valorisation du patrimoine naturel et historique.

Avec plus de 30 millions d'habitants, selon les données de la Banque mondiale, et une superficie de 587 000 km², Madagascar est un des pays les plus pauvres de la planète. Plus de 81 % de la population vit aujourd'hui sous le seuil d'extrême pauvreté ; plus de 8 millions de Malgaches sont en situation d'insécurité alimentaire. Pourtant, le pays possède de nombreux atouts : des ressources naturelles en abondance, des réserves énergétiques, un savoir-faire artisanal, des élites souvent formées en France. Or, comme le souligne le rapport de la Banque africaine de développement (BAD) de 2024, Madagascar n'a pas réussi à sortir des « *trappes de pauvreté* », dans lesquelles elle n'a cessé de s'enfoncer. La BAD relève aussi que « *Madagascar est le seul pays africain ne connaissant pas de conflit, mais dont le PIB par habitant diminue depuis 1960* ».

Alors qu'il occupait la 130^e position il y a 30 ans, le pays est classé au 180^e rang de l'indice de développement humain (IDH) sur 193 pays, utilisé par les Nations Unies pour évaluer les progrès réalisés sur le plan économique et social.

Cette situation s'explique, d'abord, par l'instabilité politique qu'a connue ce pays depuis



son indépendance. Quatre républiques se sont succédées à Madagascar, depuis 1960, sans véritable amélioration du processus démocratique. Cette instabilité politique qui a fragilisé les institutions républicaines est à la source des difficultés rencontrées par ce pays.

En outre, Madagascar doit faire face à un **défi démographique majeur**, caractérisé par une population très jeune – 70 % de sa population a moins de 30 ans - et en croissance rapide. Le pays devrait compter 50 millions d'habitants en 2050, soit une augmentation de 40 % en un quart de siècle, accentuant la pression déjà importante sur les ressources naturelles et les infrastructures.

L'économie de Madagascar est dominée par l'agriculture, qui repose essentiellement sur un modèle familial. L'inflation persistante à Madagascar, qui a atteint 10,5 % en 2023, a eu des conséquences importantes sur le niveau de vie des populations et le coût des produits de première nécessité.

Enfin, la corruption, quasi-systémique dans ce pays, pénalise fortement son développement économique en freinant les investissements des entreprises étrangères. En 2023, Madagascar a obtenu un score de 25/100 sur l'indice de perception de la corruption (IPC) de *Transparency International*, plaçant le pays parmi les plus corrompus au monde.

Ce pays bénéficie néanmoins du soutien de nombreux bailleurs, dont la France qui accompagne « le plan pour l'émergence de Madagascar », à hauteur de 60 millions d'euros par an, et l'Union européenne dans le cadre du programme de financement « Europe dans le monde », qui devrait s'élever à 325 millions d'euros sur la période 2021-2027. La France est fortement impliquée à Madagascar à travers l'aide publique au développement, les actions de coopération décentralisée, ainsi que le réseau des établissements d'enseignement français et des Alliances françaises.

I. – Des rencontres de haut niveau au service de la diplomatie parlementaire

La délégation a été reçue par **le Président de la République de Madagascar, M. Andry Rajoelina**, réélu en décembre 2023, à l'issue du premier tour des élections présidentielles du 16 novembre 2023.

Cette rencontre a été l'occasion d'échanger, avec la plus haute autorité politique malgache sur la situation de son pays et la politique conduite en matière de développement économique.

Le Président Rajoelina a tout d'abord dressé un bilan des actions menées, au cours de son premier mandat, et des priorités fixées pour rattraper le retard de développement, en particulier dans les domaines de l'éducation et de la santé.



La délégation sénatoriale avec le Président de la République de Madagascar, M. Andry Rajoelina

Il a également abordé les problématiques relatives à la transition énergétique, à l'industrialisation de Madagascar et à la modernisation du secteur agricole.

Concernant les projets liés à la mobilité, il a indiqué qu'ils devraient être opérationnels dans les prochains mois, en particulier la mise en service du téléphérique d'Antananarivo. Ce nouveau moyen de transport, dont le premier tronçon a été inauguré en juin 2024, vise à réduire les embouteillages dans la capitale malgache. Réalisé par deux entreprises françaises, ce projet de 12 km représente un investissement de plus de 150 millions d'euros ; il a été financé par un prêt du Trésor public français et un second garanti par la banque publique d'investissement, Bpifrance. Sa mise en circulation est prévue pour 2025. Toutefois, en raison du prix du billet, il ne sera pas accessible à l'ensemble de la population.

Concernant la relation bilatérale entre nos deux pays, le Président Rajoelina a réitéré son appel à un soutien renforcé de la part de la France pour répondre aux besoins des populations et combler le retard en matière de développement.

La délégation s'est également entretenue avec **le Président du Sénat, le général Richard Ravalomanana**, deuxième personnalité de l'État, au Palais d'Anosikely.



La délégation du Sénat reçue par le Président du Sénat de la République de Madagascar

Depuis la réforme institutionnelle de 2019, le **Sénat malgache** comprend dix-huit sénateurs, élus tous les cinq ans, dont deux tiers le sont au scrutin indirect par les élus régionaux et municipaux, le tiers restant étant nommé par le Président de la République.

Les discussions ont essentiellement porté sur la situation du pays et son développement économique, sur les défaillances en matière d'infrastructures et les questions énergétiques, ainsi que sur les priorités dans le domaine de la santé.

Cet entretien a aussi été l'occasion d'échanger sur le **renforcement de la diplomatie parlementaire** dans le cadre des groupes d'amitié. À ce titre, la délégation du groupe d'amitié était porteuse d'un **message d'amitié du Président du Sénat, M. Gérard Larcher**.

Les deux parties ont également évoqué les prochaines **Assises de la coopération décentralisée**, qui devraient se tenir à Madagascar, au début de l'année 2025.

II.- La présence française à Madagascar : un atout pour la promotion et la diffusion de la francophonie

Au cours de son déplacement, la délégation du groupe d'amitié a constaté le dynamisme et la vitalité de la présence française à Madagascar, en particulier dans sa capitale Antananarivo.

Elle a ainsi rendu visite aux différents acteurs du réseau éducatif et culturel français, qui contribuent à la promotion et à la diffusion de la langue et de la culture françaises, ainsi qu'à la francophonie auprès des populations malgaches.

La délégation a visité **l'Institut français de Tananarive (IFM)**, où elle a été accueillie par le directeur, M. Patrick Bosdure, et la directrice déléguée, Mme Anne Angibault.

La médiathèque a été présentée par la responsable, Mme Sara Boyer.

Du fait de l'absence de politique publique dans ce domaine, l'IFM joue un rôle majeur dans la diffusion de la culture française et des pratiques artistiques à Madagascar ainsi que dans le soutien aux artistes. Il propose de nombreux spectacles vivants dans toutes les disciplines artistiques, diffuse des films de fiction récents et du patrimoine. Il accueille aussi des expositions temporaires d'arts visuels.

La délégation a d'ailleurs pu visiter l'exposition « *Fusion, visions et perspectives* », consacrée à l'artiste malgache Misa Rattrimoharinivo, dont le travail cherche à renouveler la technique traditionnelle du tissage en y intégrant sa propre démarche artistique.



Visite de l'exposition « *Fusion, visions et perspectives* » à l'institut français de Madagascar

La délégation s'est ensuite rendue à **l'Espace Campus France Madagascar**, situé dans les locaux de l'Institut français, où elle a rencontré les équipes de ce service. Campus France contribue à la promotion de l'enseignement supérieur français et accompagne les étudiants malgaches dans leurs démarches pour poursuivre leurs études dans une université française. La France est ainsi la principale destination pour les étudiants malgaches ; elle en accueille environ 1 500 chaque année.

Elle a également été accueillie à l'**Alliance française de Tananarive (AFT)** par son nouveau directeur général, M. Emmanuel Lainé, et le nouveau président du conseil d'administration, M. Ramamenosoa.

Fondée en 1947, cette association de droit local a pour mission de faire vivre, partager et promouvoir la langue française, notamment à travers l'offre de formation à l'apprentissage du français et la délivrance des certifications. Elle contribue également à la diversité culturelle, par l'organisation de manifestations culturelles, dans la capitale malgache et dans la région d'Analamanga. Vingt-neuf Alliances françaises sont implantées sur tout le territoire de Madagascar.

L'Alliance française d'Antananarivo développe également des actions autour du livre et de la lecture publique, avec le camion Alliance mobile, à la fois bibliothèque, médiathèque, espace de projection et d'animations culturelles, qui permet aux populations des quartiers défavorisés de la capitale d'avoir accès à un espace culturel et éducatif. Au cours des années, l'Alliance a tissé une relation de proximité avec les populations et est largement reconnue par les différentes autorités du pays.



Visite du camion Alliance mobile de l'Alliance française d'Antananarivo

Grâce à ce maillage territorial, Madagascar est le pays qui accueille le plus d'apprenants de français à travers le monde, témoignant ainsi de l'engouement de la population malgache pour l'apprentissage de cette langue. L'ensemble des Alliances françaises de Madagascar constituent le plus grand réseau mondial en nombre d'apprenants de français. Celle de Tananarive joue un rôle essentiel au sein de ce réseau, et occupe la deuxième place, à l'échelle mondiale, après l'Alliance de Lima au Pérou.

La délégation du groupe d'amitié a également pu découvrir le projet d'extension des locaux de l'AFT, qui doit permettre de construire au total seize nouvelles salles de classe. Un premier bâtiment, qui comprend neuf salles de classe, a déjà été inauguré en 2023. Le second devrait l'être à la fin de l'année 2024.

L'achèvement de ce projet doit permettre de répondre à la forte demande en formation et de contribuer au plus grand rayonnement culturel et éducatif de l'Alliance française



La délégation sénatoriale est accueillie par l'équipe de l'Alliance française de Tananarive

Par ailleurs, **le réseau scolaire français** joue un rôle majeur pour la diffusion et l'enseignement de la langue et de la culture françaises à Madagascar. Il comprend vingt-trois établissements homologués par l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger (AEFE). Ces écoles reçoivent des élèves français, malgaches et d'autres nationalités, suivant le programme français et préparant aux diplômes français comme le brevet et le baccalauréat.

La délégation s'est entretenue avec M. Ali Hosni, proviseur du lycée, et les représentants des établissements scolaires français à Tananarive. **Le lycée français de Tananarive** accueille plus de 1 500 élèves sur le site d'Ambatobe, qui regroupe l'enseignement du second degré. Quatre écoles primaires situées dans différents quartiers de la capitale lui sont aussi rattachées.

Pour faciliter l'accès à la formation de tous les établissements, y compris les plus enclavés, les routes étant très difficiles à pratiquer, une part importante des formations se fait à distance ou en mode hybride. L'IRF est un outil essentiel pour la formation continue des personnels enseignants des établissements partenaires.

Enfin, la délégation s'est rendue à l'**Institut Pasteur de Madagascar**, situé dans la capitale, Antananarivo. Établissement scientifique privé malgache à but non lucratif et reconnu d'utilité publique, il a été créé en 1898 pour lutter contre la rage et la variole.

Son directeur, Philippe Dussart, virologue, et ses équipes ont présenté les principales activités de recherche et de santé publique de l'Institut, qui compte 672 personnels dont 22 expatriés.



Inauguration de l'Institut régional de formation de la zone de l'Océan indien

Par ses missions de recherche, ses centres de référence, ses activités de formation et les services proposés à la population, il contribue à la prévention et au traitement des maladies infectieuses et endémiques ainsi qu'au développement économique du pays.



Visite de l'Institut Pasteur de Madagascar sous la conduite de son directeur, Philippe Dussart

Les activités de recherche de l'IPM sont centrées sur les problématiques de santé publique propres à Madagascar et à la zone de l'Océan indien. Il participe également à l'émergence d'une élite malgache dans le domaine médical et scientifique à travers l'accueil de jeunes chercheurs. La délégation a visité les laboratoires de recherche consacrés à la peste et à la rage, ainsi que le centre de biologie clinique.

III.- Un potentiel touristique largement inexploité dans un contexte économique difficile

La Grande Ile offre de réels atouts pour devenir une destination touristique de premier plan. Elle dispose de parcs nationaux et de sites naturels réputés ainsi que d'un important patrimoine culturel. Madagascar est un des hauts lieux de la biodiversité dans le monde. 80 % des espèces terrestres et aquatiques de la Grande Ile y sont endémiques. Le tourisme est le troisième secteur importateur de devises. C'est un pilier essentiel de développement pour Madagascar.

Pourtant le pays souffre d'un déficit d'images, mais aussi d'infrastructures et de moyens de communication. Des questions se posent aussi sur le développement d'un tourisme de masse et, en particulier, de son impact sur l'environnement et la biodiversité

En 2023, Madagascar a reçu 260 000 touristes, et ce chiffre devrait être similaire en 2024. Le pays a été plus lent que d'autres à rouvrir ses frontières aux touristes après la crise sanitaire. Il devrait probablement retrouver son niveau d'attractivité de la fin de l'année 2019 en 2028, soutenu par des dessertes aériennes plus nombreuses. Le taux de remplissage des hôtels est actuellement d'environ 70 % à Nosy Be et Antananarivo, et de 30 % dans le reste du pays.

Le tourisme dépend en effet largement, des liaisons aériennes disponibles. Ainsi, l'île de Nosy Be, située au large de la côte nord-ouest de Madagascar, n'est desservie par aucun vol direct depuis la métropole française. Seuls les aéroports de Turin et de Varsovie proposent des vols directs vers cette destination.

Faute de dessertes aériennes au départ de grandes villes européennes, le secteur du tourisme rencontre des difficultés pour se développer. C'est en particulier le cas de la côte sud-est du pays avec les villes de Fort-Dauphin ou de Majunga au nord-ouest de Madagascar.

A Madagascar, **le secteur du tourisme représente 40 000 emplois directs**, celui de

l'hôtellerie-restauration environ 15 000. Toutefois, le pays manque de personnels formés. Paradoxalement, ce secteur connaît aussi une fuite des savoirs et des compétences. La main d'œuvre a, en effet, tendance à partir travailler vers d'autres destinations touristiques prisées, telles que La Réunion, les Seychelles ou l'île Maurice.

Madagascar souffre aussi de nombreux problèmes structurels qui entravent son développement économique touristique. Ces difficultés ont été évoquées lors de **la réunion de rentrée des conseillers économiques du commerce extérieur français**, à laquelle la délégation du groupe d'amitié a été conviée : l'absence d'infrastructures de qualité, notamment routières, la production d'électricité ou les freins à l'investissement.



Visite de la Ville Haute de Tananarive

Dans le cadre de la préservation du patrimoine culturel et historique de la capitale de Madagascar, la délégation a eu l'occasion de visiter la Ville Haute de Tananarive, qui abrite des édifices et des vestiges historiques assez exceptionnels.

Elle a, tout d'abord, pu découvrir **le projet Lalankely**, qui constitue une initiative importante pour le développement urbain de Madagascar. La phase III du projet, lancé en 2019, vise à améliorer les conditions de vie des habitants dans les quartiers les moins favorisés de la capitale. Le projet se distingue par un engagement en faveur de la conservation du patrimoine culturel et historique, par la mise en œuvre d'actions spécifiques dans la Haute Ville d'Antanarivo. Il bénéficie du soutien financier de l'Agence française de développement (AFD) et de l'Union européenne.

La délégation a visité **le Rova de Manjakamiadana, ou Palais de la Reine**, ancienne demeure officielle des souverains de Madagascar au XIX^e siècle, qui a rouvert ses portes au public en juin 2023, après l'incendie qui l'a totalement détruit. Ce palais était la

résidence royale des souverains de la dynastie Merina, qui a régné sur Madagascar avant la colonisation française. Il constitue un symbole important de l'histoire et de la culture malgache.

Enfin, elle a découvert **le musée de la photographie de Madagascar**. Installé dans l'ancienne Résidence des maires de Tananarive, le musée œuvre à la valorisation du patrimoine photographique malgache



IV.- Temps fort de la mission : la visite aux élèves d'Akamasoa, association fondée par le Père Pedro

La rencontre avec le Père Pedro, fondateur de l'œuvre humanitaire Akamasoa, a constitué un moment fort pour tous les membres de la délégation, qui ont été accueillis par de très nombreux enfants, rassemblés dans les gymnases du village d'Akamasoa.

Le Père Pedro a évoqué l'importance de la joie, qui est au cœur de son engagement pour les plus pauvres et les plus vulnérables. Travail, éducation et discipline guident ses actions quotidiennes pour la dignité des plus humbles à Madagascar.



La délégation sénatoriale entourée des enfants du village de Manantenaso, fondé par le Père Pedro

D'origine slovène, le père Pedro a été ordonné prêtre en Argentine, son pays de naissance, en 1975. En 1989, alors qu'il arrive à Madagascar pour diriger un séminaire, il découvre la décharge d'Andralanitra, située dans la banlieue de Tananarive. Il décide alors de consacrer sa vie aux populations les plus pauvres de Madagascar en fondant le village de Manantenaso («le bel espoir» en malgache), sur les hauteurs d'Antananarivo, et l'association Akamasoa («les bons amis» en malgache).



Les enfants réunis dans un des gymnases du village de Manantenaso

Ses actions sont orientées sur l'accueil et l'accompagnement des plus déshérités, la resocialisation par le travail, et la scolarisation des enfants. La prise en charge des personnes en grande difficulté est un des objectifs principaux de l'association.

L'association a permis la construction de 22 villages, qui accueillent aujourd'hui 25 000 personnes. Chacun de ces villages comporte des écoles, un dispensaire et des lieux de travail pour les adultes. Plus de 19 000 enfants et jeunes sont scolarisés, du primaire au lycée et à l'université, dans vingt-sept établissements scolaires, des lieux « où les enfants sont devenus des enfants », selon les mots du Père Pedro.



La visite du village de Manantenaso par le Père Pedro

Cette visite a aussi été l'occasion de **rencontrer les élèves de l'Institut d'excellence culinaire Guillaume Gomez**, implanté au cœur du village, et inauguré le 3 octobre 2022. L'ancien chef des cuisines de l'Élysée s'est ainsi engagé en faveur des jeunes Malgaches défavorisés dans le cadre de projets éducatifs pour les former aux métiers de la restauration.



La délégation et le Père Pedro reçus par la première promotion de l'Institut culinaire Guillaume Gomez

L'institut accueille des jeunes issus des cursus primaire et secondaire, implantés par le Père Pedro, pour les former aux métiers de la restauration et de l'hôtellerie. Les élèves y suivent des cours de techniques professionnelles, d'hygiène, de travaux pratiques de cuisine, de pâtisserie et de service. A l'issue de leur formation, ils peuvent intégrer les plus prestigieux établissements de Madagascar ou des pays de l'Océan indien.

L'institut a accueilli la première promotion d'apprentis-cuisiniers à la rentrée de septembre 2021. Il forme deux promotions de cuisiniers par an.



Première promotion de l'Institut d'excellence culinaire Guillaume Gomez

A ce titre, la France fournit un soutien important à Madagascar dans le cadre de l'aide au développement. Cette aide, d'un montant de 124 millions d'euros en 2022 (en incluant la part française des crédits multilatéraux), concerne des projets notamment dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de l'agriculture, et la préservation de l'environnement.

Cette mission a été l'occasion pour le groupe d'amitié de renforcer les liens avec le parlement (Sénat) malgache et de contribuer à sa mesure aux bonnes relations entre Madagascar et la France.

Les différentes visites ont témoigné du profond attachement de ce pays à la francophonie et à la présence française à travers ses institutions culturelles et éducatives en particulier. Les membres du groupe d'amitié ont également pu constater l'enjeu essentiel que représente le développement économique pour la population malgache.

* *
*

La délégation sénatoriale, profondément touchée par l'accueil chaleureux qui lui a été réservé par toutes les personnes rencontrées et sensible aux atouts de la Grande Ile, souhaite consolider les relations qu'elle a nouées avec les forces vives de ce pays et les Malgaches.

Elle tient tout particulièrement à remercier l'Ambassadeur de France et l'ensemble du personnel de l'Ambassade pour la parfaite organisation du déplacement ainsi que pour leur grande disponibilité qui ont contribué à sa réussite.

Composition de la délégation			
			
<p>M. Michel LAUGIER Président du groupe Sénateur des Yvelines (Union centriste)</p>	<p>M. Pascal Martin Vice-Président du groupe Sénateur de la Seine- Maritime (Union centriste)</p>	<p>M. François BONHOMME Membre du groupe Sénateur du Tarn-et- Garonne (Les Républicains)</p>	<p>Mme Karine DANIEL Membre du groupe Sénatrice de Paris (Socialiste, Écologiste et Républicain)</p>
<p>Composition du groupe d'amitié : https://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami_622.html</p>			